L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 18 OCTOBRE 1844.

PAR BULLITT, MAGNE & Cº.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:

ABONNEMENT.

Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Les lettres de l'abonnement ne sont pas une année. Aucune exception, soit au journal seulement, soit aux annonces, ne sera faite à cette règle, excepté sur l'autorisation de la part de l'éditeur, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES. Les annonces par carré de chaque langue pour la première insertion, un dollar; chaque insertion subséquente, cinquante cents. Les changements pour chaque annonce doivent être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes moins.

AVIS NÉCESSAIRES pour un ou six numéros.—Les articles de commerce, marchandises de détail, &c., les Banques et Compagnies d'assurances, et autres établissements publiques ayant leurs transactions journalières et fréquentes à exposer au public, seront admis à la moitié du prix du tarif, pour un nombre de numéros déterminé d'avance.

Les propriétaires de souscripteurs auront droit à un escompte de [illegible] sur les annonces de leurs locataires.

Les ANNONCES de mariages et de décès, les articles à exposer à l'attention du public, des ventes d'immeubles par autorité de justice, entre les mains de shérifs, les avis de la nomination de curateurs &c. &c. devront payer un tiers de plus que les autres.

LES ANNONCES qui ne devront paraître que par intervalles ou à de longs termes pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle payeront double.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des articles d'annonces d'usage, telle que vente à l'encan par autorité de justice, ventes de propriétés et habitations, maisons ou terrains à vendre, louer ou à affermer, enchères, sauvetage, arrivées des barques, &c. &c., ne seront publiés à moins qu'elles ne soient payées à raison de deux dollars pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne seront pas payées pour la durée de leur insertion seront publiées pour un mois et facturé subséquemment en cette proportion.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, excepté lorsque la faillite sera réclamée.

LES THÉATRES et autres entrées ouverte pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, payeront à raison des insertions par 6.50.

LES ANNONCES de candidature aux fonctions publiques ou municipales et d'une nature politique, paieront double de celles d'une autre nature.

CABOTAGE.

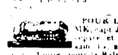

POUR LES ATTAKAPAS.—Le bateau à vapeur CONSTITUTION, capitaine Littleton, partira samedi matin 19 courant, à 8 heures du matin, pour les Attakapas et la rivière Teche. Le steamer tirant peu d'eau BEKEWINE, capitaine G. Ratier, partira pour les ports ci-dessus et non inscrit ci-dessus, samedi, 19 courant à midi.

Pour fret ou passage, ayant de beaux amenagemens, s'adresser à bord ou à

18 oct—2 C. DEBLANC, 48 Rue Levée

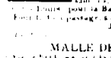

POUR LES ATTAKAPAS.—Le bateau à vapeur JOHNSON, capitaine Johnson, partira pour la rivière Teche le 20 courant, à midi. Pour fret ou passage, ayant de beaux amenagemens, s'adresser à bord ou à

18 oct—2 JOHN HALL, 1 Front Levée

POUR ST LOUIS

Le bateau à vapeur à passagers, FRANKLIN, capt. Wade, partira samedi 19 courant, à midi, et tous les autres beaux bateaux intermédiaires. Pour fret ou passage, ayant de beaux amenagemens, s'adresser à bord ou à

JOHN R. SHAW & Co, 21, Poydras

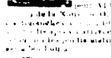

PAQUEBOT POUR BATON ROUGE.

Le beau steamer MISSOURI MAIL, capitaine Littleton, ne rendra ses voyages que deux fois par semaine, savoir: Mardi et Vendredi, 17 courant, à midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

C. DEBLANC, 48 Rue Levée

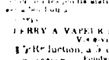

AVIS.—Le bateau à vapeur MISSOURI, capitaine Littleton, partira samedi matin, à 10 heures, et de retour à la Nouvelle-Orléans, tous les Mardi et Vendredi matin. Pour fret ou passage, s'adresser à

C. DEBLANC, 48 Rue Levée

MALLE DES ETATS-UNIS.

STEAMER BRILLIANT.

PAQUEBOT ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Pour le Bayou Sara, Pointe Coupée, Pleasant Hill, Grand Ecore, Alexandria, Natchitoches, Bayou Rouge, Port Hudson, Bayou Sarah et Point Coupee.—Le steamer BRILLIANT, capitaine James Hart, partira de la Nouvelle-Orléans, tous les mardis matins à 10 heures, et du Bayou Sara tous les jeudis matins, aussitôt après l'arrivée de la malle de Natchez. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

Wm H. AVERY,
88, Gravier.

POUR LA MALBIE.—Le steamer PARK, capt. Josedeau Martin, complétement équipé et remis à neuf, partira d'ici tous les mardis à 10 heures A. M. du pied de la Rue Levée pour les intermédiaires.

Pour fret ou passage s'adresser à

JACQUES LARGE.—Agent
71 Vieille Levée.

MALLE DES ETATS-UNIS.

LE BATEAU A VAPEUR DE LA COTE, DONALDSONVILLE ET BATON ROUGE, Port Hudson, Bayou Sara, Pointe Coupée, Pleasant Hill, Grand Ecore, Alexandrie, Natchitoches et Bayou Rouge.—Le superbe bateau à vapeur MONTICELLO, capt. Simon Boudreaux, partira pour les ports ci-dessus désignés, tous les mardis matins. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

WM. H. AVERY,
88, Gravier.

FERRY A VAPEUR DE LA RUE MONTREAL.

Vis-à-vis la Place d'Armes.

Le Traversier de la Rue Montreal, vis-à-vis la Place d'Armes, continue toute la saison d'été, le Ferry avec la plus grande régularité pour la commodité du public, depuis le matin jusqu'à 9 heures du soir et les dimanches et fêtes jusqu'à minuit. Les personnes de la famille qui désireront traverser avec leurs voitures, peuvent changer leur heure pour toute autre qui leur sera convenable, en donnant avis la veille au soir au bureau du Ferry, ou à M. Bernard Marigny, Rue Esplanade, ou à M. Pierre Soulé, Rue Bourbon.

PRIX

Pour une personne seule, 5 cents.
Cheval et voiture, 25 "
Un cheval et un cabriolet, 75 "
Un cheval et un wagon, 75 "
Chevaux et une voiture 61 00
Un cheval et un cab, 75 "
Les dimanches et les jours fériés, 50 "

ROBERT MURPHY.

CABOTAGE.

POUR LE NEW-YORK.—Premier paquet à partir; le bel et fin navire PLANTER, capt. Hamilton, est à Mississippi, en chargement et partira aussitôt complet dans le courant de la semaine, ou à la première marée. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à bord, au Levée, ou à

D. MACKIE & Al Gravier

DITTRICH & SHANNON,

Marchands-Commissionnaires,

Et Consignataires et Expéditeurs par Agence.

S'OFFRENT aux acteurs intéressés leurs services dans les consignations de marchandises qui leur seront adressées.

E. DITTRICH, ancien négociant de Bordeaux, et F. C. SHANNON, ancien négociant de Nouvelle-Orléans, ont formé entre eux une société sous la raison de DITTRICH & Co, qui aura son bureau, par cet acte.

F. C. SHANNON continue ses affaires d'agences et commissions, et soignera individuellement.

Nouvelle-Orléans le premier Juin 1844. 3 juil.

SMITH BRYAN,
Importateur de Marchandises Anglaises et Négotiant en commission.

REFERENCES:

Benjamin Story, Nouvelle-Orléans.
John Hagan, fils, do.
Alexander Grant, do.
MM. Grimsdil, Masters & Co, New York.
John Mullen & Co, do.
Isaac Low & Co, Liverpool.
James et Thomas Kennedy, Belfast, Irlande.
James T. Bryan, Angleterre. do.

FARINE—184 barils Farine superfine, en débarquement de steamer Red River, à vendre par
11 oct MERLE, BEYLLE & Co, 44 Vieille Levée

ASSEMBLÉES PUBLIQUES.

ASSOCIATION REPUBLICAINE WHIG
De la première Municipalité.

Les whigs de la 1ère. municipalité se réuniront ce soir 18 octobre, à 7 heures du soir, au local de l'Association, rue Toulouse No. 57.

Des affaires importantes y seront traitées.

Par ordre du Président.

JULES DAVID, } Secrétaires.
T. B. BLANCHARD, }

GRANDE ASSEMBLEE DES WHIGS.
A LA SALLE DE BAL ST-LOUIS.

Les whigs de la ville sont invités à se réunir au lieu susdit, *samedi soir*, 19 du courant, à 7 heures. Plusieurs orateurs populaires prendront la parole.

CLAY-CLUB.—3me District
De la Première Municipalité.

Une assemblée régulière des votans de ce district aura lieu samedi prochain 19 du courant, à 6 1/2 heures très précises P. M., au quartier whig général de l'association de la municipalité, rue Toulouse. Des communications importantes devant être soumises à l'assemblée, on compte sur la présence de tous les membres.

N. VIGNIE, }
B. GILLY, } Secrétaires.

COMITÉ D'INFORMATION, WHIG.

Des membres du comité se trouveront constamment au Clay-Club Central, à l'encoignure de Exchange Place et de la rue de la Douane, pour donner les informations concernant le droit de vote. S'adresser depuis 10 heures du matin, jusqu'à 2 de l'après-midi.

ASSOCIATION REPUBLICAINE WHIG
De la 1ère. Municipalité.

Le Comité Exécutif Whig de la 1ère. municipalité sera en permanence tous les jours de 5 à 8 heures P. M. au local de l'Association Républicaine Whig, rue Toulouse No. 57 pour recevoir ou donner tous les renseignemens ne désirables au succès de la cause whig à la prochaine élection présidentielle. Les Whigs sont priés de s'y présenter.

MAGASINS ET RESIDENCES A LOUER.—Le bel et spacieux magasin et résidence, rue Chartres, No. 32, entre Toulouse et Conti, actuellement occupé par Mr. Schaffer.

Le Magasin en briques et à trois étages, No. 30, rue Chartres.

Les deux Magasins à trois étages et en briques, rue Front, près celle Benjamin.

AUSSI—Une Maison de résidence, commode, située à l'encoignure des rues Julius et du Camp, et une autre à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Girod.

On en donnera possession le 1er. de novembre prochain

PETERS & HILLARD,
3 Vieille Levée

A LOUER.—Deux jolis magasins et résidence, situés rue Bourbon, No. 106 et 108, rue Royale. Aussi un magasin et résidences, à deux étages, No 36, rue Conti.

On donnera possession des maisons en parfait état, et on les serait louées à bon marché à de bons locataires s'y trouvant ou No 106, rue au Canal. 18 oct—6t

A LOUER.

UNE maison basse, avec cuisine haute en briques situées rue Bienville No 110, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser à E. & E. DAVIS,
1 oct 100 Camp.

A LOUER.—La superbe MAGASIN, occupé par M.M. NOTZ & Co situé rue des Vieille Levée, rue Conti et Bienville. S'adresser au dit Magasin rue d'Orléans, No. 102.

DIDIER DREUX.

A LOUER.—La maison et l'encoignure des rues Grande-Sommer et Champs Elysées, actuellement occupée par John K. Smith. S'adresser à
3 août A GORDON WELLS & Co, 92 Bienville.

A LOUER,

UN MORCEAU DE TERRE, situé sur la rue Bayou du Bienvenue, contenant trois arpents de front et autant de profondeur. Le terre est excellente et convient aussi parfaitement pour jardinage.

AUSSI—

UNE MAISON en bonne état de réparation, située rue Du Maine, No 111, entre Bourbon et Dauphine.

S'adresser à E. & A. SOULIE,
14 juin 68, Conti—ou pomper, rue Bourbon.

A LOUER—Le bas et le devant des étages supérieurs du beau magasin à trois étages et en briques situé rue Bienville No 110, presque vis-à-vis le The American. S'adresser à E. JONES,
27 sept sur les lieux

A LOUER—Tout le magasin No. 72, rue Gravier actuellement occupé par MM. Bechner & Saulnier. On pourra en donner possession le 1er novembre prochain. S'adresser à EDW. NIHELL,
7 sept 0/0 No. 30, rue Royale

A LOUER.—Pour quelques mois encore donnée le bel emplacement pour le Bar MAISON, à deux étages en briques, situé sur la rue Bourbon, entre celle de St. Joseph. S'adresser au No 20, même rue, ou à WM. RANKIN & Co,
2 oct 100, Tchoupitoulas

A LOUER—Deux maisons convenables, contenant trois en bas et deux étages, situées rue Gravier, près de l'encoignure de St. Jean. On pourra en donner possession immédiatement. S'adresser à
1 oct E. & E. DAVIS, 100, Camp.

A LOUER—DEUX MAISONS en briques et à deux étages, commodes et agréables, situées rue St. Charles, en face de la Place Lafayette, avec écuries, greniers et des bâtisses dans le fond. Elles sont placées dans un bon quartier et conviennent comme résidences de familles.

Aussi: La MAISON en brique et à deux étages, rue Hévia, près de l'encoignure de la rue St. Charles, avec grenier, bâtisses dans le fond, &c. On pourra en donner possession au 1er. novembre.

Aussi—UNE GRANDE MAISON en briques et à deux étages, ayant deux jolies chambres au grenier, située rue Julia, près de l'encoignure Philippe. On pourra l'occuper le suite. Pour les conditions, s'adresser à

MAUNSEL WHITE & Co.
4 oct—0/0 rue Gravier

HOTEL ST LOUIS.

NOUVELLE ORLEANS.

MADAME HAWLEY informe respectueusement ses amis et le public en général, qu'elle a repris à bail le bel HOTEL ST LOUIS, et que le mercredi 16 octobre l'établissement sera ouvert pour la réception des visiteurs. Pendant l'été cet établissement a été réparé et ajouté, comment dire [illegible] et joint à l'augmentation de nombre d'eaux arrangements intérieurs de l'hôtel, rend ces appartements un des plus confortables et des plus magnifiques de l'Union. Aucune peine ni dépense n'ont été épargnées pour mettre cet hôtel à même de mériter le continuation des faveurs qui lui ont été accordées la saison dernière.

AUX HABITANTS SUCRIERS DE LA LOUISIANE
Méthode patentiés de N. Rillieux pour la fabrication du sucre.

LES souscrignés agents de MM. Mes. Jak & Towne, propriétaires de la Fonderie de Southwark, à Philadelphie, et cessionnaires de la patente de M. N. Rillieux, ingénieur civil, ont l'honneur d'informer les habitans sucriers de la Louisiane, que MM. les habitans auront le choix soit d'acheter pour ces nouveaux appareils, livrés sur les habitations et prêts à fonctionner pour la prochaine récolte.

Ces appareil est construit suivant quatre dimensions différentes.

No. 1—produisant six barcaux en 24 heures.
No. 2—produisant douze barcaux en 24 heures.
No. 3—produisant dix-huit barcaux en 24 heures.
No. 4—produisant vingt-quatre barcaux en 24 heures.

Par l'emploi de ce procédé la quantité de sucre obtenue depuis 28 pour cent cette résultant de la méthode ordinaire, et le sucre ainsi fabriqué sera d'une qualité supérieure, la quantité de mélasse est diminuée de 50 ; par cent, mais elle est de qualité supérieure.

En employant le noir animal gros grain, on obtient du sucre blanc directement et sans emploi de formes ni d'aucun autre procédé de raffinage. L'économie de combustible est importante, la bagasse conservée suffit à la récolte et est les habitans qui en font usage de bagasse en consomme une corde de bois par boucaut. On fait usage que d'un seul feu, celui du fourneau de la machine à vapeur.

Cette nouvelle méthode de fabrication du sucre n'est plus à l'état d'expérience, c'est un fait vérifié, ainsi qu'en peut s'en convaincre en se référant à la lettre de M. Duckwoolf, sur l'habitation duquel le nouvel appareil a fonctionné à son entière satisfaction.

Voyez Abeille du 16 février et Bulletin, Tropic, Picayune et Prix Courant du 17.

Les ordres ne sont reçus jusqu'à la fin d'avril.

Pour le prix et les conditions, s'adresser à

W. H. ROBERTSON & Co,
98 mars—1an 97 Magazine

$5 DE RECOMPENSE.

SERONT payées à celui qui arrêtera la nuit à trente LYRA, âgée d'environ 24 ans, taille de cinq pieds, bien constituée de corps, les épaules hautes, les cheveux lisses. Cette esclave parle espagnol et se fait passer pour mauricine. On suppose qu'elle habite la Première Municipalité.

La récompense promise sera payée quinzaine la remise chez F. MALLARD,
13 oct—0/0 No 820, rue Royale.

HABILLEMENS—Les caisses habillemens de chasseurs, de cannes en gilets ronds en satinet et en velours, pantalons et jeans de Kentucky; chemises de peau et calicots en flanelle; bas en laine; casquettes en velours, rayé, en calico ourrimack; et en coton fin; ceintures en derry; pantalons en grosse cotonnade, ainsi qu'une variété d'autres articles de ce genre, convenables au habitans; à vendre par
14 oct ISAAC BRIDGE, 76 Magasins.

CAFE de Rio—900 sacs, importation directe, à vendre par
15 oct GEO. GREEN & BRO.
83 Gravier.

SACS en jute—Chargement de navire London, importation directe, à vendre par
15 oct GEO. GREEN & BRO. 83 Gravier

MONDE de Manille—1 1/2 à 7 pouces à vendre par
15 oct GEO. GREEN & BRO.
83 Gravier.

HUILE et Cercle d'Embalage—A vendre par
15 oct GEO. GREEN & BRO.
82 Gravier.

VIN de Champagne—100 paniers qualité supérieure, par le Mariage, du Havre, à vendre par
16 oct GEO. GREEN & BRO.
82 Gravier.

ABSINTHE, suisse—200 caisses absynthe qualité supérieure, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
16 oct 36, rue de Chartres

BOUCHONS—20 balles bouchons assortis, à vendre par
16 oct LOISON & SILVESTRE
36, Chartres

SAVON de Marseille, à vendre par
16 oct LOISON & SILVESTRE,
36, Chartres

VIN rouge avec capsules, étiquettes—200 caisses à vendre par LOISON & SILVESTRE,
16 oct 36, Chartres

VINS de Bordeaux—150 barriques vin rouge, 60 demi-barrique vin blanc, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
15 oct 36, Chartres

BRANDY à trois-de-six—40 caisses pruneau introduits et Prime Cognac, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
16 oct 36, Chartres

SAUCISSES assorties, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
15 oct 36, Chartres

Nouvelle-Orleans:

VENDREDI MATIN, 18 OCTOBRE 1844.

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS

HENRY CLAY.

POUR VICE-PRESIDENT.

THEODORE FRELINGHUYSEN

POUR ELECTEURS DU PRESIDENT ET DU VICE PRESIDENT:

1er. DISTRICT—JACQUES TOUTANT.
2e " ZENON CAVELIER.
3e " GEORGE S. GUION.
4e " LAFAYETTE SAUNDERS.
5e " JACQUES DUPRE.
6e " EDWARD SPARROW.

M. CLAY ET LES CITOYENS NATURALISÉS.

Il n'est pas d'accusation qu'on n'ait portée contre M. Clay. Pour la majeure partie des journaux locofocos, la calomnie est depuis longtemps à l'ordre du jour. Entre autres choses, on l'accuse d'être hostile aux citoyens naturalisés. Voyons si les faits justifient cette assertion.

M. Clay disait dans le Sénat des Etats-Unis, le 3 février 1832:

"L'honnête, patient et industrieux Allemand s'incorpore facilement à notre population; il s'établit sur nos terres, remplit sa grange et jouit tranquillement des fruits de son travail sensible: toujours disposé à se ranger sous l'étendard de son pays adopté et à courir à la défense de son fois.

"Le Français, *si*, changeant et philosophe pratique, accepte facilement toutes les vicissitudes de la vie, s'amalgame sans difficulté avec notre société et notre civilisation ....."

Antérieurement, et lors des discussions auxquelles donnèrent lieu les questions internationales qui amenèrent la guerre de 1812 avec l'Angleterre, et notamment la prétention de l'Angleterre d'exercer la presse des matelots à bord de nos bâtimens, M. Clay soutint la doctrine "*qu'un citoyen naturalisé avait autant de droit à la protection du gouvernement et à la jouissance des droits à lui garantis par la Constitution qu'un citoyen né sur le sol.*"

En 1841, discutant la loi de préemption devant le Senat des Etats Unis, M. Clay dit encore:

"Lorsqu'un étranger est une fois naturalisé, je le regarde comme un *frère*, comme un *membre de notre communauté politique*, comme jouissant exercer, sauf les très rares exceptions constitutionnel es, tous les droits D'UN CITOYEN-NÉ, et comme ayant droit à la protection et à la défense du gouvernement à l'intérieur et à l'extérieur."

Dans un discours récemment prononcé à Louisville, Kentucky, l'Hon. THOMAS EWING a affirmé avoir entendu naguère M. CLAY soutenir en conversation les mêmes principes: "Je combattrais tout ami bien pour soutenir les droits d'un citoyen naturalisé, dit-il, que pour soutenir les droits d'un citoyen de naissance."

M. Clay a toujours soutenu en principe qu'un citoyen naturalisé devait être en tout et partout assimilé au citoyen de naissance, dans les limites de la Constitution. Tous ceux qui ont dit le contraire ont calomnié sciemment notre candidat.

ELECTIONS PRESIDENTIELLES.

Nous croyons devoir rapprocher les tableaux des deux dernières élections présidentielles et y ajouter le changement survenu dans la force électorale respective des Etats, d'après le recensement de 1840, avec indication des époques de l'élection.

En 1836, il y avait cinq candidats, Van Buren, qui reçu 170 voix électorales; Harrison, 73; White, 26; Willie P. Mangum, 11; Daniel Webster, 14

ETATS DE L'UNION.	Van Buren.	Vote Whig—Vote V. B.	—V. Elector.
Massachusetts,	41,199	33,937	14
Vermont,	30,990	19,009	7
New-Jersey,	36,389	25,814	8
Delaware,	4,738	4,155	3
Maryland,	25,852	22,126	10
Caroline du Sud,	30,000 estim.	17,000	11
Georgie,	24,796	22,104	11
Tennessee,	35,962	28,120	15
Kentucky,	30,955	33,435	15
Indiana,	41,281	32,678	9
Ohio,	105 417	96,916	21—134
ETATS VAN BUREN.			
Maine,	15,239	22,900	10
New-Hampshire,	6,228	18,722	7
Rhode-Island,	3,710	2,964	4
Connecticut,	18,719	19,394	8
New-York,	138,543	166,815	42
Pennsylvanie,	87,111	91,475	30
Virginie,	23,498	30,263	23
Caroline du Nord,	23,466	26,910	15
Alabama,	15,813	20,506	7
Mississipi,	9,686	9 974	4
Louisiane,	5,383	3,854	5
Illinois,	14,292	17,275	5
Missouri,	7,337	10,995	4
Arkansas,	1,937	2,400	3
Michigan,	4,045	7,332	3—170
	764,583	776,963	

Derniers retours donnent 738,128 seulement aux whigs et 764,995 aux vanburéites. Cette différence provient de ce qu'on a donné dans cette liste une évaluation approximative du vote de la Caroline du Sud, et que dans les autres on n'en a pas tenu compte de tout, parce que, dans cet Etat, l'élection se fait par la législature.

1840.

ETATS.	*Harrison.*	*Van Buren.*
Maine,	46,612 10	46,201 10
New-Hampshire,	26,434 00	32,870 7
Vermont,	39,445 7	18,009 00
Massachusetts,	72,874 14	51,948 00
Rhode-Island,	5,278 4	3,301 00
Connecticut,	31,981 8	29,296 00
New-York,	226,819 42	212,519 00
New-Jersey,	33,362 8	31,434 00
Pennsylvania,	144,019 30	143,676 00
Delaware,	5,967 3	4,888 00
Maryland,	33,528 10	28,736 00
Virginie,	42,501 00	43,893 23
Caroline du Nord,	46,676 15	34,218 00
Caroline duSud, (élect. choisis par la lég.)		11
Georgie,	40,304 11	31,333 7
Alabama,	28,471 00	33,991 7
Mississipi,	19 518 4	16 995 00
Louisiane,	11,297 5	7,647 00
Ohio,	148,957 91	124,780 00
Kentucky,	58,949 15	32,616 00
Tennessee,	60,391 15	48,289 00
Indiana,	65,302 9	51,701 00
Illinois,	45,537 00	47,476 5
Michigan,	22,907 3	21,036 00
Missouri,	29,872 00	29,700 3
Arkansas,	4,363 00	6,049 3
	1,274,777 234	1,128,708 60

ETATS :—*Epo. de l'élec. P. Elec. locales Votes élec.*

Maine,	4 nov.	septembre	9
New-Hampshire,	4 "	mars	6
Vermont,	12 "	septembre	6
Massachusetts,	11 "	11 novembre	12
Rhode Island,	6 "	avril et août	4
Connecticut,	4 "	avril	8
New-York,	5 "	novembre	36
New Jersey,	5 et 6 "	8 octobre	7
Pennsylvanie,	1 "	8 octobre	26
Delaware,	12 "	12 novembre	3
Maryland,	11 "	août	8
Virginie,	4 "	avril	17
Caroline de N.,	14 "	août	11
Caroline du Sud,	1 déc.*	14 octobre	9
Georgie,	4 nov.	7 octobre	10
Alabama,	11 "	août	9
Mississipi,	4 "	4 novembre	6
Louisiane,	5 "	juillet	6
Ohio,	25 oct.	8 octobre	23
Kentucky,	4 nov.	août	12
Tennessee,	5 "	"	13
Indiana,	4 "	"	12
Illinois,	4 "	"	9
Michigan,	4 "	4 novembre	5
Missouri,	4 "	août	7
Arkansas,	4 "	7 octobre	3
			275

D'où il résulte que 138 voix électorales feront l'élection.

*C'est la Législature qui nomme les électeurs.

La malle a manqué hier au delà de Charleston. Nous sommes donc sans aucune nouvelle de la Pennsylvanie. Si elle arrive aujourd'hui, nous aurons les retours complets de la ville et de comté de Philadelphie, ainsi que ceux de quelques comtés voisins. Dans le New Jersey les élections eurent deux jours; nous n'aurons donc que la moitié des retours de l'Etat. Par la voie de Baltimore, nous recevrons quelques nouvelles de trois comtés de l'Ohio.

GEORGIE.—Les seuls retours nouveaux qui nous parviennent de cet Etat, sont ceux des comtés de Forsyth, Floyd, Walker et Paulding, qui ont donné 717 voix de majorité aux locofocos.

L'*Enquirer* de Richmond publie sous le titre de "*Une la Bagatelle*", une correspondance imaginaire entre Henry Clay et C. M. Clay. Elle est, bien entendu, remplie de mensonges et de calomnies. Il est bien certain alors que les organes locofocos vont s'emparer de l'exemple et de la republier comme authentique. Que nos amis ne s'y laissent pas prendre.

En 1841.—La Georgie était un gouverneur locofoco à une majorité de 4,186 voix.

En 1843, à la suite du recensement et de la répartition en districts congressionnels, la Géorgie élut aux membres du Congrès locofocos, à une majorité de 6,000 à 2,400—chacun, et à une majorité totale de 17,638! tandis que cette année elle n'élira tout au plus que QUATRE locofocos à une majorité d'environ 1900.

Voilà ce que les journaux Polkiens ne disent pas. Cependant il résulte de ces faits, dont nous pouvons garantir l'exactitude, qu'en comparant même cette majorité de 1000 voix aux Polkiens, à la dernière élection, ils auraient perdu en deux ans 16,000 voix de la majorité de 1842—et au moins 4 membres sur 8.

L'événement leur prouvera d'ailleurs, en novembre, qu'ils ne doivent leur mince succès partiel qu'à l'apathie de nos amis. La GEORGIE VOTERA POUR CLAY.

Le journal du soir, dit que la Penn-sylvanie donna en 1840, une majorité d'environ 2000 voix à Harrison—c'est une *erreur*. La majorité n'était que de 349 voix.—C'est toujours et partout la même exactitude et la même bonne foi.

Hier, sur le sept heures du soir, des enfans parcouraient la rue St-Louis avec une petite bannière. Parvenus près des Remparts ils rencontrèrent un jeune homme qui leur ordonna de *crier* "Polk et Dallas." Les enfans crièrent "Clay et Frelinghuysen." Aussitôt le jeune homme déchira leur drapeau et menaça de les battre s'ils continuaient à crier pour CLAY. Nous livrons le fait au public sans commentaires.

SIBNTAXE.—Le capitaine Baker, du navire *Berlin*, de Liverpool, rapporte que le 10 octobre, il a aperçu un brick échoué à la pointe nord de l'île Bimini; ce brick avait un cordon blanc et un pavillon de signal blanc avec une boule rouge. Trois ou quatre bateaux de sauvetage étaient à bord et, en arrivant sur un de ceux de là, se trouvant une quelette échouée, avec toutes ses voiles serrées; elle paraissait être du construction espagnole ou anglaise. Au Sud de l'île, un grand brick échoué n'ayant que ses bas-mâts et son beaupré, deux bateaux de sauvetage le long du bord. Ce brick a un large cordon blanc, la coque de couleur bronzée. Le 11, un brick entrant à Key-West, avec ses mâts de hune emportés. Le même jour, un brick échoué sur le flanc, au N. E. du phare de Sand-Key; en entrant dans le golfe, le Berlin a rencontré beau coup de débris de navires. Il a éprouvé un fort coup de vent le 6, mais n'a pas eu d'avaries.

PLAQUEMINE.—La *Gazette des Planteurs* dit que le 5 courant on a retiré du fleuve en face de Plaquemine, le corps d'un homme d'environ quarante ans, qui avait reçu dans le côté gauche deux cheyotines. On a vainement cherché quelque renseignement qui put faire reconnaître ce malheureux; les poches de ses vêtemens avaient été coupées, et on n'a rien trouvé sur lui qui put aider à constater de son identité.

CHRONIQUE LOCALE.

CAUTE DE MADAME D'ENTREPOT.—Hier soir après le coucher du soleil, les deux magasins d'entrepôt de M. Bonani, où l'on inspecte le porc et le bœuf, se sont totalement écroulés, heureusement qu'il ne s'y trouvait personne. On ne connait pas le montant de la perte. Ces deux magasins étaient situés rue du Commerce, entre celles Julie et St Joseph.

Michel Conley et James McGuines ont été condamnés hier par le Recorder Baldwin à un mois de maison de travail pour vagabondage.

Andrew Vaughan a été arrêté hier par la police de la seconde municipalité, sous l'accusation d'avoir eu en possession une certaine quantité de feuilles de cuivre volées chez MM. Lyall & Davidson—ses complices dans cette affaire devront le recorder Baldwin.

FEUILLETON.

LES TROIS MOUSQUETAIRES,

PAR ALEXANDRE DUMAS.

CINQUIEME PARTIE.

(Voir pour la 1re. partie du 18 août au 2 septembre, pour la 2me du 3 au 16, pour la 3me du 17 au 30 et pour la 4me. du 1er au 12 octobre.)

V.

LE CONSEIL DES MOUSQUETAIRES.

Comme l'avait prévu Athos, le bastion n'était occupé que par une douzaine de morts, tant Français que Rochelois.

—Messieurs, dit Athos, qui avait pris le commandement de l'expédition, tandis que Grimaud va mettre la table, commençons par ramasser les fusils et les cartouches. Nous aurons besoin de tout notre sang-froid et de toute notre adresse pour nous en accomplissement cette besogne. Ces messieurs, ajouta-t-il en montrant les morts, ne nous soucient pas.

—Mais nous pourrions toujours les jeter dans les fossés, dit Porthos, après toutefois nous être assuré qu'ils ne sont rien de plus que morts.

—Oui, reprit Athos, mais cela c'est l'affaire de Grimaud.

—Et bon alors! dit d'Artagnan, que Grimaud les fouille et les jette ensuite dans les douves.

—Gardons-nous en bien, dit Athos, de pousser nous sert.

—Ces morts peuvent nous servir? dit Porthos, ah ça, tu deviens fou, mon cher ami.

—Ne jugeons pas légèrement, dit Aramis, et ne cardinal, répondit Athos. Comptons de fusils, messieurs?

—Douze, répondit Aramis.

—Comptons de coups à tirer!

—Une centaine.

—C'est tout autant qu'il nous en faut, chargeons les armes.

Les quatre mousquetaires se mirent à la besogne. Grimaud, achevant de charger le dernier fusil, tirait un signe que le premier était prêt.

Athos répondit, toujours par geste, que c'était bien, et indiqua à Grimaud un *repaire* de pierres où il devait se tenir tout prêt à se défendre contre les ennemis. Heureusement, pour adoucir les ennuis de sa faction, Athos lui permit d'emporter un pain, deux couteaux et une bouteille de vin.

Il se maintenant, à table! dit Athos.

Les quatre amis s'assurent à terre, les jambes croisées comme des Turcs ou comme des tailleurs.

—Ah ça! maintenant, dit d'Artagnan, que tu n'as plus la crainte d'être entendu, j'espère que tu va nous faire part de ton secret?

—J'espère que je vous procure à la fois de l'agrément et de la gloire, messieurs, dit Athos. Je vous ai fait faire une promenade fort charmante, voici un déjeuner des plus succulens et cinq cents personnes tâchent en ce moment de nous ôter la vie. Est-ce assez de choses, qui nous prennent pour des fous ou pour des héros? Les classes d'intérêts qui se ressemblent assez.

—Mais ce secret? dit d'Artagnan.

—Le secret, dit Athos, c'est que j'ai vu mélady hier soir.

D'Artagnan portait son verre à ses lèvres, mais à ce nom de mélady la main lui tremble si fort qu'il le pose à terre pour ne pas en répandre le contenu.

—Tu as vu la fem.....

—Chut donc! interrompit Athos; vous oublies, mon cher, que ces messieurs ne sont pas initiés comme vous dans le secret de mes affaires de ménage. J'ai vu mélady.

—Et où cela? demanda d'Artagnan.

—A deux lieues d'ici à peu près, à l'auberge de Colombier-Rouge.

—Sa ce cas, je suis perdu, dit d'Artagnan.

—Non, pas tout-à-fait encore, reprit Athos, car à cette heure elle doit avoir quitté les côtes de France.

D'Artagnan respira.

—Mais au bout du compte, demanda Porthos, qu'est-ce donc que cette mélady?

—Une femme charmante, dit Athos en dégustant un verre de vin précieux. Canaille d'hôtelier! s'écria-t-il, qui nous donne du vin d'Anjou pour du vin de Champagne, et qui croit que nous nous y laissons prendre! Oui, continue-t-il, une femme charmante à qui notre ami a fait je ne sais quelle noirceur dont elle a essayé de se venger il y a un mois en voulant le faire tuer à coups de mousquet, il y a huit jours en essayant de l'empoisonner, et hier en cherchant à le faire assassiner.

—Comment! s'écria d'Artagnan mal idée au cardinal! s'écria d'Artagnan pâle de terreur.

—Ça, dit Porthos, c'est vrai comme l'Evangile, je l'ai entendu de mes deux oreilles.

—Mes amis, dit d'Artagnan en laissant tomber son bras avec découragement, il est inutile de lutter plus longtemps; autant vaut que je me livre à la cervelle et que tout soit fini.

—C'est la dernière sottise qu'il faut faire, dit Athos, attendu que c'est la seule à laquelle il n'y ait pas de remède.

—Mais je n'en réchapperai jamais, dit d'Artagnan, avec des ennemis pareils. D'abord, nous tâchons de Meung; ensuite, de Warder